Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170465
Centre d'intérêt: 37

Lavoie, Yolande, 1936-.

La mobilité du personnel de l'enseignement, de 1967-68 à 1971-72 / Yolande Lavoie ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : La direction, 1974.

iv, 65 f. ; 28 cm. -- (Document / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.32)

Code 28-1169.

Cote Dewey: 371.1'009714/L414m Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Personnel administratif *Mobilité professionnelle *Statistiques *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Dans le but d'étudier les mécanismes de renouvellement du personnel de l'enseignement et d'évaluer les besoins futurs en professeurs, ce document analyse la mobilité passée de ce personnel. Il porte sur les niveaux préscolaire, primaire, secondaire et collégial et ce tant pour le secteur privé que pour le secteur public. Suite à une présentation du fichier Mobilité, les différents types de mobilité, les sorties, les entrées et la mobilité interne sont envisagés dans des chapitres distincts.

Les données proviennent des fichiers Personnel-composite de SIMEQ des années 1967-1968 à 1971-1972. Le fichier Mobilité résulte de la comparaison, deux à deux, des données de deux années successives à partir du matricule individuel. Ses limites sont allés des fichiers d'origine. Soulignons que la précision de l'analyse est gênée par: l'hétérogénéité du personnel quant au statut d'emploi - le mode de traitement des indéterminés - le caractère non cumulatif du fichier - l'absence de certaines données.

Malgré ces faiblesses, le fichier Mobilité fournit un certain nombre d'indications. Tous les types de mobilité interne diminuent progressivement de 1967-1968 à 1971-1972. Les types de mobilité les plus fréquents concernent la fonction, le niveau et enfin le lieu géographique. Les passages d'enseignant à membre de la direction priment les passages en sens inverse. Quant aux transferts de niveau, ils se font surtout de bas en haut chez les hommes alors que l'inverse se produit chez les femmes. Enfin, la stabilité géographique semble directement liée au volume de la population régionale.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170465

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE **9-32**

LA MOBILITÉ DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT, DE 1967-68 À 1971-72

Octobre 1974

Yolande Lavoie

D. 7478/134

28-1169

E D U Q 8170465

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE **9-32**

LA MOBILITÉ DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT, DE 1967-68 À 1971-72

Yolande Lavoie

Octobre 1974

28-1169

D. 7478/134

Nous ont apporté une aide hautement appréciée:

dans les dialogues avec l'ordinateur

Richard Dufour
Bernard Genet
et Francine Savard

à la transcription dactylographique

Diane Letellier

Nous les en remercions vivement.

TABLE DES MATIERES

Page

Présentation..... 1

Chapitre 1: Le fichier MOBILITE..... 3

1.1- Les fichiers PERSONNEL et PERSONNEL-COMPOSITE.. 3

1.1.1- Des fichiers exhaustifs..... 4

1.1.2- Une information validée..... 5

1.2- Le fichier MOBILITE..... 6

1.2.1- Présentation du fichier MOBILITE..... 7

1.2.2- Limitations de l'analyse.....11

RAPPEL.....23

Chapitre 2: Les différents types de mobilité: leur importance numérique.....24

2.1- La mobilité des enseignants.....25

2.2- La mobilité des membres de la direction.....33

RAPPEL.....36

Chapitre 3: Les sorties.....37

3.1- La valeur de la mesure des départs.....38

3.2- Les effectifs annuels corrigés des départs.....41

RAPPEL.....44

Chapitre 4: Les entrées.....45

4.1- Evaluation corrigée des retours.....45

4.2- Les retours tels que perçus par le fichier PERSONNEL.....46

4.3- Les arrivées.....49

RAPPEL.....50

TABLE DES MATIERES (fin)

Page

Chapitre 5: La mobilité interne.....51

5.1- Les mobiles quant à la fonction.....51

5.2- Les mobiles quant au secteur.....56

5.3- Les mobiles quant au niveau.....57

5.4- Les mobiles quant au territoire.....62

RAPPEL.....65

CONCLUSION.....66

LISTE DES TABLEAUX

Page

Schéma 1: Montage du fichier MOBILITE..... 8

Tableau 2.1.1- Distribution des enseignants suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....26

Tableau 2.1.2- Distribution relative des enseignants suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....27

Tableau 2.1.3- Distribution des enseignants de la maternelle suivant le type de mobilité- Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....29

Tableau 2.1.4- Distribution des enseignants de l'élémentaire suivant le type de mobilité- Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....30

Tableau 2.1.5- Distribution des enseignants du secondaire suivant le type de mobilité- Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....31

Tableau 2.1.6- Distribution des enseignants du collégial suivant le type de mobilité- Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....32

Tableau 2.2.1- Distribution des membres de la direction suivant le type de mobilité- Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....34

Tableau 2.2.2 Distribution relative des membres de la direction suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.....35

Tableau 3.2- Effectifs annuels des départs et taux de départ corrigés - Enseignants et membres de la direction, 1967-68 à 1971-72.....42

LISTE DES TABLEAUX (fin)

Page

Tableau 4.2- Distribution suivant le sexe, l'état matrimonial et la durée de l'absence des enseignants qui, ayant quitté l'enseignement, y sont revenus en 1971-72.....48

Tableau 5.1.1- Mobiles quant à la fonction - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72.....53

Tableau 5.1.2- Proportion (%) des mobiles quant à la fonction par rapport aux individus recensés à l'année de base et à l'année supérieure Québec 1967-68 à 1971-72.....54

Tableau 5.1.3- Proportion (%) des passages d'"enseignant" à membre de la direction par rapport à l'ensemble des mobiles quant à la fonction - Québec, 1967-68 à 1971-72.....55

Tableau 5.2.1- Mobiles quant au secteur - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72.....56

Tableau 5.3.1- Mobiles quant au niveau - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72.....60

Tableau 5.3.2- Proportion (%) des mobiles quant au niveau par rapport aux individus présents dans le fichier de base et dans le fichier supérieur Québec 1967-68 à 1971-72.....61

Tableau 5.4.1- Taux de rétention régionaux suivant le sexe et la fonction, 1967-68/1968-69 et 1970-71/1971-72.....63

PRÉSENTATION

L'étude que nous avons entreprise précédemment sur le personnel professionnel de l'enseignement à partir des statistiques officielles du Ministère[1] se révèle insuffisante à éclairer les mouvements d'entrée-sortie qui se produisent dans cette population. Or, si nous voulons étudier les mécanismes de renouvellement du personnel de l'enseignement afin d'évaluer les besoins futurs en nouveaux maîtres, il convient d'analyser la mobilité passée de ce personnel.

A cette fin, la Direction générale de la Planification, en collaboration avec le Service de l'informatique du Ministère, s'est dotée d'un instrument capable de conduire à la mesure des mouvements du personnel professionnel de l'enseignement: le fichier MOBILITE.

Dans ce document, nous présenterons le fichier Mobilité qui a servi de base statistique à notre recherche, nous préciserons les limites mêmes de l'étude puis nous analyserons chacun des types de mouvements identifiés. Dans

---

(1) Lavoie, Yolande, "Les enseignants du Québec, 1965-66 à 1971-72" Documents Démographie scolaire 9-18, Direction générale de la planification, Ministère de l'Education, avril 1974, 121p.

certains cas, l'analyse consistera surtout en une critique de l'information et elle débouchera sur des évaluations corrigées de certaines catégories de mobilité, en particulier des départs et des retours.

Le présent travail s'inscrit dans le prolongement du document 9.18 cité précédemment et il sera suivi, dans une prochaine étape, de perspectives de besoins en maîtres.

CHAPITRE I

LE FICHIER MOBILITÉ

Le fichier MOBILITE a été monté à partir des fichiers annuels "PERSONNEL-COMPOSITE" de 1967-68 à 1971-72. Ces derniers résultent d'un premier traitement des fichiers-maîtres "PERSONNEL" qui reproduisent les formulaires remplis par les enseignants, après codage de l'information.

La qualité du fichier MOBILITE est donc dépendante de la valeur des fichiers "PERSONNEL-COMPOSITE" et "PERSONNEL" et de la pertinence des décisions qui ont été prises lors de son montage concernant entre autres, le choix des variables, leur mode d'inscription au fichier, le traitement des cas indéterminés.

1.1- Les fichiers PERSONNEL et PERSONNEL-COMPOSITE:

Chaque fichier annuel est en principe un recensement du personnel de l'enseignement en date du 30 septembre. Il s'agit donc d'un document statique, sans remise à jour entre le 1er octobre et le 30 septembre suivant.

Le fichier, tout comme le formulaire qui lui sert de base, subit ou peut subir des modifications, généralement d'ordre mineur, d'une année à l'autre. Il en découle l'obligation de transformer les programmes d'exploitation chaque fois qu'un changement intervient, qu'il s'agisse de transformations de la codification, du déplacement ou de l'extension des champs alloués aux variables enregistrées, de l'addition ou de la suppression de variables ou de toute autre modification.

Le fichier PERSONNEL COMPOSITE qui est utilisé pour la production des brochures statistiques officielles synthétise l'information contenue dans le fichier PERSONNEL, la sélectionnant ou la classant suivant certains critères. Il épure et ordonne en quelque sorte ce fichier, le rendant plus facile à exploiter.

1.1.1- Des fichiers exhaustifs?

On peut sans doute considérer que les fichiers du SIMEQ constituent une banque d'information propre à fournir une image relativement fidèle du personnel de l'enseignement du Québec. Cela n'implique malheureusement pas qu'ils incluent toute la population visée par les formulaires. En effet, tous les ans, le personnel de certaines

écoles ou de certains organismes est exclu des fichiers parce que l'école ou l'organisme n'a pas retourné au SIMEQ les formulaires dûment complétés. Ce fait est signalé dans les brochures statistiques(1). D'autre part, on peut se demander si tout le personnel des organismes dont les formulaires ont été retournés a bien été recensé. En fait, rien ne le garantit. Le SIMEQ qui est chargé de la cueillette statistique n'a aucun pouvoir coercitif dans ce domaine.

1.1.2- Une information validée?

La validité de l'information recueillie est liée à la qualité des contrôles qui s'exercent à la cueillette, au codage, à la transcription sur cartes perforées, puis au montage du fichier. Nous venons de voir que le SIMEQ n'a pas les pouvoirs lui permettant d'exercer un contrôle efficace sur la cueillette. Quant aux autres phases du traitement de l'information, jusqu'à maintenant, elles n'ont pas fait l'objet de vérifications suffisantes si on en juge par la qualité des statistiques publiées et par les déboires de l'opération CAPIEQ(2). Toutefois, il semble que le SIMEQ

---

(1) "Statistiques de l'enseignement", 1969-70 et 1970-71, série Personnel de l'enseignement, SIMEQ, MEQ, p. IX, note 2.

(2) "CAPIEQ, Caractéristiques du personnel des institutions d'enseignement du Québec", rapport de recherche préparé sous la direction de Valérien Harvey de l'Université Laval à la demande de la Direction générale de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Education, août 1972, vol. I, pp. 55-76.

cherche présentement à multiplier les tests de cohérence. Ces tests ne peuvent cependant pas compenser les faiblesses de la cueillette et certaines lacunes de la codification. Ainsi, dans le cas de la formation, un même diplôme peut revenir dans plusieurs champs différents (neuf champs sont consacrés à cette variable), un même code peut changer de signification d'une année à l'autre, etc. Le SIMEQ n'ayant jamais prévu informer les utilisateurs de sa production statistique de tous les traitements antérieurs à la livraison de l'information, il est difficile de développer ce sujet. Tout au plus pouvons-nous endosser les multiples questions que pose le rapport CAPIEQ dans le chapitre cité précédemment.

1.2- Le fichier MOBILITE:

Dans l'esprit de ceux qui ont présidé à son montage, ce fichier devait sélectionner la population qui fait l'objet des brochures statistiques officielles et devait, à quelques modifications mineures près, adopter les définitions de variables de ces brochures. En outre, il devait réduire le nombre des variables contenues dans les fichiers PERSONNEL et PERSONNEL-COMPOSITE en ne retenant que celles qui sont essentielles à l'analyse de la mobilité du person-

nel professionnel de l'enseignement. Dans cette optique, il faut émettre à son endroit, non seulement les réserves qu'on a faites concernant les fichiers PERSONNEL-COMPOSITE dont il provient mais encore celles qu'on peut formuler sur les choix et les traitements qui ont conduit aux données que présentent les brochures du SIMEQ.

1.2.1- Présentation du fichier MOBILITE

Ce fichier permet de mesurer la mobilité professionnelle et géographique du personnel de l'enseignement entre le 1er octobre d'une année donnée et le 30 septembre de l'année suivante. Il compare, en utilisant le matricule, les enregistrements de deux années consécutives et les classe selon des catégories de mobilité (schéma 1). Le montage a porté sur les années 1967-68 à 1971-72. On a éliminé 1965-66 et 1966-67 à cause de la qualité douteuse des données.

La simple comparaison des matricules permet déjà d'identifier certains mouvements. En effet, si le matricule apparaissant à l'année de base est répété à l'année supérieure, l'individu est considéré comme stable; s'il n'y a pas réapparition du matricule de l'année de base à l'année supérieure, on préjuge du départ; si un matricule n'apparaît qu'à l'année supérieure, il y a entrée.

Schéma 1: Montage du fichier MOBILITE

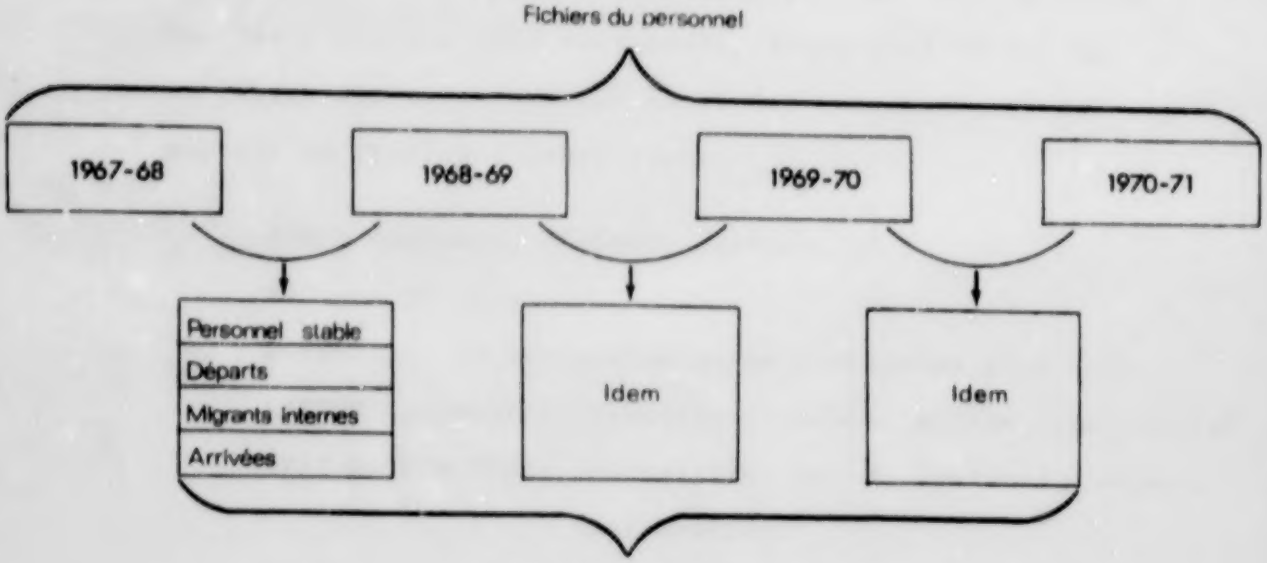

Liste des variables utilisées: Fonction. Sexe. Age. Secteur. Niveau. Formation. Région administrative. C.S.R. Langue. Etat matrimonial. Statut. Expérience et ancienneté dans l'emploi.

Source: Guy Meublat, "Le personnel enseignant au Québec de 1965-66 à 1970-71; ébauche d'une analyse démographique à partir des statistiques officielles", Document 9.07, Démographie scolaire, Direction générale de la planification, ministère de l'Education, Québec, août 1972, p. 102.

Année de base	⟷	Année supérieure	=	Mouvement
Matricule X		Matricule X		Stabilité
Matricule Y		- - -		Départ
- - -		Matricule Z		Arrivée

Les stables, eu égard à leur présence dans le fichier, ont pu changer de fonction, de secteur, de niveau ou de territoire. Ces changements ont été groupés dans la catégorie "mobilité interne", parce qu'ils ne peuvent être décelés que par le rapprochement de certaines caractéristiques des individus apparaissant dans les deux fichiers comparés. Les variables servant à identifier les différents types de mobilité interne sont évidemment les suivantes:

FONCTION: enseignant ou membre de la direction

SECTEUR: public ou privé

NIVEAU: maternelle, élémentaire, secondaire, collégial

TERRITOIRE: région administrative, commission scolaire régionale.

D'autre part, la variable expérience sert à distinguer, parmi les ENTREES celles qui sont des RETOURS à l'enseignement (2 ans ou plus d'expérience) et celles qui sont des ARRIVEES dans la carrière (1 an d'expérience).

Tous ces types de mobilité peuvent être recoupés par les variables déjà mentionnées d'une part et par les variables suivantes qui ont aussi été retenues lors du montage du fichier d'autre part:

SEXE: masculin, féminin, indéterminé

AGE: au 30 juin

FORMATION: 10 catégories qu'on présentera plus loin

LANGUE MATERNELLE: français, anglais, autres, indéterminé

ETAT MATRIMONIAL: célibataire, marié, veuf(ve), autres, indéterminé

ETAT DE VIE: laïc, religieux, indéterminé

CONFESSIONNALITE DE L'ORGANISME: catholique, protestant

LANGUE D'ENSEIGNEMENT: français, anglais et autres, indéterminé

EXPERIENCE: incluant l'année en cours

ANCIENNETE: incluant l'année en cours

L'analyse du fichier MOBILITE sera donc soumise aux contraintes créées par le procédé de montage et par le choix, la définition et la classification des variables.

1.2.2- Limitations de l'analyse

Rappelons que toutes les réserves qui ont été faites précédemment sur les fichiers d'origine valent ici. A ces restrictions s'ajoutent celles qu'on peut émettre d'une part sur l'utilisation du matricule afin de détecter les mouvements et d'autre part sur l'adoption, comme base du montage, des populations et des variables telles que définies par les brochures officielles.

a) Le matricule comme élément de jumelage

Le matricule est en principe unique et permanent. En pratique, il n'est pas impossible qu'un même individu ait simultanément et surtout successivement plus d'un matricule. Un test sur les fichiers 1967-68/1968-69 et 1969-70/1970-71 nous en a convaincus.

Les jumelages opérés à partir des matricules pourraient être inadéquats par suite d'un changement de matricule entre l'année de base et l'année supérieure chez certains individus. Dans cette hypothèse, il y aurait surestimation des mouvements d'entrée-sortie et une légère sous-estimation des stables. Nous avons procédé à un test afin de vérifier les jumelages.

Nous avons fait produire, pour le niveau élémentaire seulement, une liste des individus considérés comme des sortants en 1967-68 et de ceux qu'on a définis comme des entrants en 1968-69. Cette liste contenait, outre la matricule, les nom et prénom des individus concernés, leur sexe, date de naissance, état matrimonial et état de vie et des caractéristiques professionnelles telles l'expérience, l'ancienneté, l'organisme-employeur, etc. Cette information est plus que suffisante pour identifier avec certitude une personne donnée. Nous tenons à souligner que cette comparaison des sortants de 1967-68 et des entrants de 1968-69 ne peut nous conduire qu'à une évaluation minimale des faux-départs et des fausses-entrées puisque nous nous limitons au niveau élémentaire. En effet, un sortant de l'élémentaire peut, par exemple, revenir l'année suivante comme entrant au secondaire, d'autant plus qu'un changement de niveau pourrait accroître la probabilité d'attribution d'un nouveau matricule. Le même test a été fait à partir du fichier 1969-70/1970-71.

Nous avions dans les listes, tant en 1967-68/1968-69 qu'en 1969-70/1970-71, de 5000 à 6000 entrants dont 15 à 20% étaient des hommes et environ autant de sortants où la fraction des hommes est de l'ordre de 10 à 15%.

Voici les résultats de ces tests:

Fichier	Sexe	Surestimation (%) des entrants	Surestimation (%) des sortants	Sous-estimation (%) des stables
1967-68/1968-69	M	3.4	5.7	1.2
	F	5.4	5.0	1.0
	Ens.	4.8	5.4	1.0
1969-70/1970-71	M	2.0	2.6	0.8
	F	3.3	2.9	0.5
	Ens.	3.1	2.8	0.5

Les jumelages effectués sur la période 1969-70/1970-71 sont sensiblement meilleurs que ceux de la période 1967-68/1968-69. On peut considérer que les rapprochements qui se feront à partir de 1972-73 sur le code permanent auront un niveau d'erreur quasiment nul. En effet, ce code étant composé des caractéristiques de l'individu (nom et prénom, date de naissance, sexe...), il y a peu de risque qu'il change d'une année à l'autre. Notons immédiatement que les variations dans le matricule ne proviennent généralement pas d'erreurs de perforation ou de transcription puisque, dans la majorité des cas, la transformation est radicale.

Ces tests sur les jumelages nous ont permis de relever certaines autres erreurs. Dans le premier fichier, nous avons repéré une vingtaine de cas où le sexe était mal codé (masculin pour féminin ou l'inverse), environ le même nombre

de doubles comptes et près de cinquante erreurs sur la date de naissance. Dans celui de 1969-70/1970-71, nous avons détecté une quinzaine d'erreurs sur le sexe et environ soixante sur la date de naissance; les doubles comptes ont disparu. Il ne s'agit pas là de relevés systématiques; nous les citons ici à titre indicatif afin de mieux renseigner le lecteur sur la qualité de l'information de base.

Ces vérifications des jumelages sont particulièrement fastidieuses et exigent beaucoup de temps. Nous ne les avons pas étendues aux autres niveaux et aux autres périodes. Même si nous ne pouvons généraliser à partir de ces deux tests, nous en retirons la certitude que les jumelages pèchent par omission et que l'ordre de grandeur de l'erreur ainsi produite varie dans le temps. Nous ne sommes pas en mesure de dire si elle varie suivant le niveau, mais cette hypothèse ne peut être exclue pour l'instant.

b) L'adoption des populations et des variables des brochures officielles.

- Les populations

Les brochures officielles retiennent les personnes qui détiennent un statut d'emploi:

ou régulier par opposition à occasionnel
ou à plein temps par opposition à temps partiel
ou non suppléant par opposition à suppléant
et qui exercent une fonction qui permet de les qualifier "membre de la direction" ou "enseignant".(1)

Cette sélection nous force à analyser une population hétérogène quant au statut d'emploi. Ainsi en 1971-72, la population sélectionnée se distribue de la façon suivante:(2)

	Direction	Enseignant
Temps complet et régulier et non suppléant	9,368	76,668
" " " " suppléant	14	271
" " " occasionnel et non suppléant	10	77
" " " " suppléant	-	16
Temps partiel et régulier et non suppléant	86	2,006
" " " " suppléant	1	71
" " " occasionnel et non suppléant	-	27
A la leçon et régulier et non suppléant	4	442
" " " " suppléant	-	11
" " occasionnel et non suppléant	-	38
L'un ou l'autre élément inconnu	48	553
Temps complet ou régulier ou non suppléant	9,531	80,180

On constate donc que des 80,180 enseignants et des 9,531 membres de la direction sélectionnés par le fichier "MOBILITE" en 1971-72, 3,512 enseignants (4.4%) et 163 membres de la direction (1.7%) ont un poste ou à temps partiel

---

(1) Statistiques de l'enseignement 1970-71. Personnel de l'enseignement. SIMEQ, MEQ, p. IX.

(2) Compilation spéciale.

ou à la leçon ou d'occasionnel ou de suppléant ou de statut inconnu. Le "statut d'emploi" n'ayant pas été retenu dans le montage du fichier MOBILITE, on ne peut isoler ces cas. Il est pourtant fort probable que les individus appartenant à ces catégories d'emploi sont plus mobiles que les autres.

Nous avons encore ici tenté une expérience. Prenant la période 1970-71/1971-72 comme référence, nous avons voulu vérifier cette affirmation sur un mouvement: les sorties. Il a fallu, pour y arriver, fusionner l'information du fichier MOBILITE et celle du fichier PERSONNEL COMPOSITE de 1970-71. Nous avons ainsi obtenu une distribution des sorties suivant le statut d'emploi. Celle-ci peut être comparée à celle de la population totale sélectionnée par le fichier MOBILITE pour la même année.

Statut d'emploi	Population totale		Sorties	
	Direction	Enseignants	Direction	Enseignants
Temps complet ou régulier ou non suppléant	100.0	100.0	100.0	100.0
Temps complet et régulier et non suppléant	96.5	98.6	91.0	91.8
Autre	3.5	1.4	9.0	3.2

Ce simple test ne portant que sur une fraction des mouvements confirme bien le fait que le statut d'emploi n'est pas sans influence sur la mobilité. Nos analyses devront cependant l'ignorer puisque le statut a été omis dans le montage du fichier et que cette lacune ne saurait être comblée sans de lourds frais. Tout au plus pouvons-nous intervenir pour que cette variable soit dorénavant prise en compte au moment du montage du fichier.

- Les variables

Le statut d'emploi: Cette variable, nous venons de le souligner, serait fort utile. Nous risquons, en retenant les individus ayant un statut ou à temps partiel, ou à la leçon ou d'occasionnel ou de suppléant ou inconnu, de gonfler artificiellement la mobilité du personnel régulier de l'enseignement.

La fonction: On a choisi pour l'étude de la mobilité, la définition qui a été adoptée en 1969-70. Les catégories "membre de la direction" et "enseignant" ont été prises en compte. Dans les cas où un individu exerce à la fois ces deux fonctions, on retient la plus élevée; il est donc classé comme membre de la direction, quelle que soit la fraction de son temps qui est consacrée à des activités de direction. Certains passages d'enseignant à membre de la direction ou vice-versa risquent d'être factices.

La fonction "membre de la direction" est fortement hétérogène, incluant les cadres de services parfois très différents: l'administration pédagogique, les enseignements réguliers, spéciaux, aux adultes et à l'enfance inadaptée, l'orientation professsionnelle, les examens, le service social, la bibliothèque, le culte et la pastorale, les loisirs et les sports, la santé, la psychologie, la recherche, l'enseignement par les techniques audiovisuelles(1). Dans le fichier MOBILITE, on a prévu distinguer la direction d'enseignement de la direction des services annexes.

La formation: Le fichier MOBILITE s'écarte un peu ici des publications officielles. Dix catégories ont été déterminées incluant des recoupements de la formation pédagogique et de la formation universitaire.

Les catégories définies sont les suivantes:

- Diplôme universitaire en pédagogie
- Diplôme universitaire avec formation pédagogique
- Diplôme universitaire sans formation pédagogique
- Baccalauréat es art
- Brevet A et bacc. en pédagogie

(1) Les statistiques de l'enseignement 1970-71. Personnel de l'enseignement, SIMEQ, MEQ, p. X.

- Brevet supérieur et équivalent
- Brevet B et moins
- Autres brevets
- Sans brevet ni diplôme
- Indéterminé

Plus satisfaisantes que celles que proposent les brochures du SIMEQ, ces catégories se sont révélées à l'analyse presque inutilisables. Le codage des diplômes et la sélection du diplôme le plus élevé peuvent être en partie responsables de cette situation, mais il est probable que des modifications de la codification sont aussi survenues dans le temps. Il faudra songer, puisque ce renseignement existe depuis 1971-72, à porter la scolarité sur le fichier MOBILITE. On disposera alors d'un critère d'évaluation qui complétera heureusement l'information fournie par le diplôme.

L'âge: Il s'agit ici de l'âge au 30 juin. Il nous semble qu'il aurait mieux valu conserver la date de naissance. On aurait ainsi pu calculer l'âge suivant les besoins de l'analyse. On peut se demander pourquoi il a paru logique aux responsables du montage du fichier d'y porter l'âge au 30 juin, alors que la population est recensée au 30 septembre.

Les autres variables ont été mentionnées dans la présentation du fichier MOBILITE. La plupart d'entre elles n'appellent pas de commentaires spéciaux.

Nous croyons cependant utile de préciser le mode de traitement des indéterminés dans ce fichier.

Voici comment on a procédé:

a) pour les entrants et les sortants - Si un renseignement était inconnu dans les fichiers PERSONNEL-COMPOSITE, il le demeure dans le fichier MOBILITE

b) pour les stables et les mobiles internes - Dans le cas des variables suivantes: sexe, âge, état de vie, état matrimonial, langue maternelle, formation, expérience, ancienneté, quand la variable était indéterminée dans le fichier de base, on prenait l'information disponible dans le fichier supérieur (on soustrayait cependant 1 an à l'âge, à l'expérience et à l'ancienneté). L'état de vie, l'état matrimonial et la formation peuvent varier dans le temps et le mode de détermination employé masque des changements qui peuvent influer sur la mobilité professionnelle ou géographique. On igno-

re la proportion des cas où l'information a ainsi été déduite du fichier supérieur; si elle est importante, elle peut introduire un biais dans certaines analyses.

Il nous faut aussi mentionner ici que, tant pour les stables que pour les mobiles internes, le fichier MOBILITE retient l'information du fichier de base. Ainsi, lorsqu'on étudie la mobilité suivant l'âge, l'expérience, l'état matrimonial, etc. , on considère l'état de ces variables à l'année de base de la période. Il s'ensuit que s'il y a eu changement d'état de vie, d'état matrimonial ou de formation entre l'année de base et l'année supérieure, cette évolution ne peut être mise en relation avec la mobilité professionnelle ou géographique qu'elle a pu générer.

Dernière précision concernant le fichier MOBILITE: il n'est pas cumulatif. C'est un outil sans mémoire. Il ne considère qu'une période annuelle à la fois: lorsqu'il change de période, il oublie la période précédente. On ne peut donc espérer en tirer des analyses longitudinales, c'est-à-dire des analyses des comportements de cohortes

qu'on suivrait pendant toute leur carrière ou une fraction importante de celle-ci.

Ayant situé le cadre dans lequel s'effectue l'étude de la mobilité, nous aborderons maintenant l'analyse des différents types de mobilité définis par le fichier.

RAPPEL

- L'étude de la mobilité a été rendue possible grâce à un fichier spécial monté à partir des fichiers PERSONNEL-COMPOSITE des années 1967-68 à 1971-72.

- Ce fichier résulte de la comparaison, deux à deux, des enregistrements de deux années successives rapprochés à l'aide du matricule individuel.

- Le fichier MOBILITE sélectionne
  - les populations retenues dans les brochures officielles du SIMEQ
  - la plupart des variables traitées dans ces brochures

- Il distingue les mouvements suivants:
  - stabilité
  - mobilité interne
  - sorties
  - entrées (arrivées et retours)

- Ses limites quant à la validité de l'information sont celles des fichiers d'origine et des publications sur lesquelles il s'aligne.

- Quant à la précision de l'analyse, elle est gênée par
  - l'hétérogénéité de la population analysée quant au statut d'emploi,
  - le mode de traitement des indéterminés,
  - le caractère non cumulatif du fichier,
  - l'absence de certaines informations pertinentes: statut d'emploi, changement de formation, d'état matrimonial, d'état de vie, de statut d'emploi.

CHAPITRE 2

LES DIFFERENTS TYPES DE MOBILITÉ: LEUR IMPORTANCE NUMÉRIQUE

Dans la présentation du fichier, nous avons mentionné les types de mobilité qu'il nous est possible de distinguer dans cette étude. Il nous reste donc à mesurer le roulement du personnel, à évaluer son taux de remplacement annuel, à apprécier les rôles respectifs des retours à l'enseignement et des arrivées[1] dans le comblement des postes laissés vacants par les départs et des postes nouvellement ouverts. Nous aurons aussi à tenir compte des réajustements internes du personnel qui se traduisent par des changements de fonction, de secteur, de niveau ou de territoire.

Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les réserves qui ont été faites au chapitre I concernant la valeur, la portée et la signification de l'information qu'on tire du fichier MOBILITE. Nous espérons néanmoins que le lecteur les garde en mémoire.

---

(1) Nous avons déjà défini celles-ci comme l'entrée en fonction de personnes qui en sont à leur première année d'expérience dans l'enseignement.

2.1- La mobilité des enseignants

Le tableau 2.1.1 donne un aperçu de ce que représentent les effectifs d'enseignants vus sous l'angle de la mobilité. Les données des quatre périodes couvertes par le fichier MOBILITE y figurent.

On remarque que les stables forment toujours la majorité du personnel de l'enseignement. Les départs sont numériquement plus importants que chacun des autres mouvements, mais jamais ils ne sont supérieurs aux arrivées et aux retours réunis, bien qu'ils soient du même ordre de grandeur en 1969-70/1970-71. De façon générale, les arrivées semblent jouer un rôle moins important dans le remplacement du personnel que les retours dans la carrière de l'enseignement. Nous reviendrons sur ce point.

Il est plus facile d'apprécier la part relative des mouvements dans la constitution des effectifs d'enseignants si on se réfère au tableau 2.1.2.

On y constate entre autres que la fraction des stables augmente dans le temps, que les femmes sont moins mobiles que les hommes et que la mobilité interne est réduite de près de moitié entre 1967-68 et 1971-72.

Tableau 2.1.1 - Distribution des enseignants suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72

PERIODE		POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE				
			STABLES	ARRIVEES	DEPARTS	RETOURS	AJUSTEMENTS INTERNES
1967-68/1968-69	M	22035	12789	3676	4188	3682	5058
	F	50705	36641	4139	8951	6083	5113
	I	101	4	28	96	20	1
	T	72841	49434	7843	13235	9785	10172
1968-69/1969-70	M	24675	14012	4300	5836	3371	4827
	F	51716	35605	4984	11155	6064	4956
	I	45	0	4	45	12	-
	T	76436	49617	9288	17036	9447	9783
1969-70/1970-71	M	25947	17408	3145	5368	2864	3171
	F	51523	38947	3673	9009	4963	3567
	I	19	0	4	19	5	-
	T	77489	56355	6822	14396	7832	6738
1970-71/1971-72	M	26094	19878	2691	3469	3279	2747
	F	51123	41222	2753	6891	5034	3010
	I	3	1	0	2	0	-
	T	77220	61101	5444	10362	8313	5757

Tableau 2.1.2 - Distribution relative des enseignants suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE		POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE				
			STABLES	ARRIVEES	DEPARTS	RETOURS	AJUSTEMENTS INTERNES
1967-68/1968-69	M	100.0	58.0	16.7	19.0	16.7	23.0
	F	100.0	72.3	8.2	17.7	12.0	10.1
	T	100.0	67.9	10.8	18.2	13.4	14.0
1968-69/1969-70	M	100.0	56.8	17.4	23.7	13.7	19.6
	F	100.0	68.8	9.6	21.6	11.7	9.6
	T	100.0	64.9	12.2	22.3	12.4	12.8
1969-70/1970-71	M	100.0	67.1	12.1	20.7	11.0	12.2
	F	100.0	75.6	7.1	17.5	9.6	6.9
	T	100.0	72.7	8.8	18.6	10.1	8.7
1970-71/1971-72	M	100.0	76.2	10.3	13.3	12.6	10.5
	F	100.0	80.6	5.4	13.5	9.8	5.9
	T	100.0	79.1	7.0	13.4	10.8	7.5

Nous avions déjà commenté la montée rapide des hommes dans le domaine de l'enseignement lors d'une précédente étude[1]. Proportionnellement à leur effectif initial, les hommes comptent deux fois plus d'arrivées dans la carrière que les femmes (tableau 2.1.2.). De même, les retours à l'enseignement sont relativement plus nombreux chez les hommes. Compte tenu du fait que les départs sont du même ordre de grandeur pour les deux sexes, particulièrement en 1970-71/1971-72, ces arrivées et retours différentiels suivant le sexe impliquent une régression progressive des femmes dans l'enseignement, domaine qu'elles occupaient quasiment seules auparavant.

Les tableaux 2.1.3 à 2.1.6 donnent un aperçu des mouvements d'entrée-sortie suivant le niveau.

---

(1) Lavoie Yolande, "Les enseignants du Québec, 1965-66 à 1971-72", Document Démographie scolaire 9-18, Direction générale de la planification, Ministère de l'Education, avril 1974, pp. 28 à 3[illegible].

Tableau 2.1.3. - Distribution des enseignants de la maternelle suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE	SEXE	POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE			
			STABLE	ARRIVEE	DEPART	RETOUR
1967-68/1968-69	M	15	3	6	4	3
	F	2033	1446	447	324	368
	I	5	0	1	5	0
	T	2053	1449	454	333	371
1968-69/1969-70	M	22	0	6	6	2
	F	2690	1766	476	540	298
	I	2	0	0	2	0
	T	2714	1766	482	548	300
1969-70/1970-71	M	18	5	0	6	1
	F	2848	2106	298	464	233
	I	0	0	0	0	0
	T	2866	2111	298	470	234
1970-71/1971-72	M	3	1	3	0	3
	F	2928	2141	173	409	222
	I	0	0	0	0	0
	T	2931	2142	176	409	225

Tableau 2.1.4. - Distribution des enseignants de l'élémentaire suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE	SEXE	POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE			
			STABLE	ARRIVEE	DEPART	RETOUR
1967-68/1968-69	M	3617	2481	593	491	366
	F	33514	25970	1975	4954	2944
	I	52	2	17	49	4
	T	37183	28453	2585	5494	3314
1968-69/1969-70	M	3833	2499	768	654	406
	F	32981	25082	2281	5858	3118
	I	15	0	2	15	3
	T	36829	27581	3051	6527	3527
1969-70/1970-71	M	4204	2750	547	641	342
	F	32769	26346	1598	4632	2468
	I	8	0	2	8	0
	T	36981	29096	2147	5281	2810
1970-71/1971-72	M	3987	2870	290	489	367
	F	31782	26722	943	3650	2226
	I	0	0	0	0	0
	T	35769	29592	1233	4139	2593

Tableau 2.1.5. - Distribution des enseignants du secondaire suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE	SEXE	POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE			
			STABLE	ARRIVEE	DEPART	RETOUR
1967-68/1968-69	M	14973	9229	2506	2645	2403
	F	13491	8569	1471	3007	2302
	I	31	0	10	31	13
	T	28495	17798	3987	5683	4718
1968-69/1969-70	M	16892	10514	2930	3780	2443
	F	14297	8395	1892	3993	2360
	I	21	0	0	21	6
	T	31210	18909	4822	7794	4809
1969-70/1970-71	M	18947	13400	2203	3532	2090
	F	14646	10000	1488	3313	2017
	I	6	0	1	6	5
	T	33599	23400	3692	6851	4112
1970-71/1971-72	M	19536	15274	1850	2522	2105
	F	15171	11682	1312	2443	2148
	I	2	1	0	1	0
	T	34709	26957	3162	4966	4253

Tableau 2.1.6. - Distribution des enseignants du collégial suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE	SEXE	POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE			
			STABLE	ARRIVEE	DEPART	RETOUR
1967-68/1968-69	M	3430	1076	571	1048	910
	F	1667	656	246	666	469
	I	13	2	0	11	3
	T	5110	1734	817	1725	1382
1968-69/1969-70	M	3928	999	596	1396	520
	F	1748	362	335	764	288
	I	7	0	2	7	3
	T	5683	1361	933	2167	811
1969-70/1970-71	M	2778	1253	395	1189	431
	F	1260	495	269	600	245
	I	5	0	1	5	0
	T	4043	1748	665	1794	676
1970-71/1971-72	M	2568	1733	548	458	804
	F	1242	677	325	389	438
	I	1	0	0	1	0
	T	3811	2410	873	848	1242

2.2 - La mobilité des membres de la direction

Comme chez les enseignants, les stables sont majoritaires parmi les membres de la direction, sauf durant la deuxième période étudiée, 1968-69/1969-70. La mobilité interne d'abord, puis les départs et enfin les retours sont les principaux agents du renouvellement de ce corps professionnel. Les arrivées y contribuent très faiblement il est vrai, mais il est probable qu'elles sont surévaluées . L'expérience étant, dans la presque totalité des cas, un préalable à l'accession à un poste de direction, il est peu vraisemblable que de 100 à 200 personnes sans expérience aucune aient été admises chaque année à de tels postes (tableau 2.2.1)

A l'inverse de ce qui se produit chez les enseignants, ce sont les femmes qui sont les plus mobiles chez les membres de la direction. Toutefois, la mobilité régresse dans le temps, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 2.2.2). Dans l'ensemble, les départs sont relativement plus importants chez les femmes que chez les hommes. Au surplus, les retours défavorisent le sexe féminin, de telle sorte que les femmes voient décroître leur représentation à la direction.

Tableau 2.2.1. - Distribution des membres de la direction suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE		POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE				
			STABLES	ARRIVEES	DEPARTS	RETOURS	AJUSTEMENTS INTERNES
1967-68/1968-69	M	4996	2751	102	930	807	1315
	F	3186	1815	40	693	447	678
	I	11	0	4	11	2	0
	T	8193	4566	146	1634	1256	1993
1968-69/1969-70	M	5493	2605	162	1352	822	1536
	F	3260	1568	127	811	537	881
	I	7	0	1	7	2	0
	T	8760	4173	290	2170	1361	2417
1969-70/1970-71	M	5693	3430	141	1097	671	1166
	F	3192	1815	66	668	289	709
	I	2	0	0	2	0	0
	T	8887	5245	207	1767	960	1875
1970-71/1971-72	M	5886	4239	106	648	781	999
	F	2925	1968	68	419	306	538
	I	0	0	0	0	0	0
	T	8811	6207	174	1067	1087	1537

Tableau 2.2.2. - Distribution relative des membres de la direction suivant le type de mobilité - Ensemble du Québec, 1967-68 à 1971-72.

PERIODE		POPULATION INITIALE	TYPE DE MOBILITE				
			STABLES	ARRIVEES	DEPARTS	RETOURS	AJUSTEMENTS INTERNES
1967-68/1968-69	M	100.0	55.0	2.0	18.6	16.1	26.3
	F	100.0	57.0	1.3	21.7	14.0	21.2
	T	100.0	55.7	1.8	19.9	15.3	24.3
1968-69/1969-70	M	100.0	47.4	2.9	24.6	15.0	28.0
	F	100.0	48.1	3.9	24.9	16.4	27.0
	T	100.0	47.6	3.3	24.7	15.5	27.6
1969-70/1970-71	M	100.0	60.2	2.5	19.2	11.7	20.5
	F	100.0	56.8	2.1	20.9	9.0	22.2
	T	100.0	59.0	2.3	19.9	10.8	21.1
1970-71/1971-72	M	100.0	72.0	1.8	11.0	13.2	16.9
	F	100.0	67.3	2.3	14.3	10.4	18.3
	T	100.0	70.5	2.0	12.1	12.3	17.4

RAPPEL

- Chez les enseignants, les entrées sont supérieures aux sorties. Cette affirmation ne se vérifie cependant pas chez les femmes entre 1968-69 et 1970-71.

- Les mouvements d'entrée/sortie favorisent les hommes dont l'importance relative augmente dans la carrière de l'enseignement.

- Le mobilité diminue dans le temps, quel que soit le type de mouvement considéré.

- Les membres de la direction sont moins stables que les enseignants. Cependant, les arrivées jouent un rôle négligeable dans leur renouvellement.

- La mobilité interne prime les autres facteurs du renouvellement du groupe que forment les membres de la direction. Viennent ensuite les départs puis les retours.

CHAPITRE 3

LES SORTIES

Dans le cadre de la présente étude, les sorties se limitent essentiellement aux départs. Leur proportion varie, de 1967-68 à 1971-72, entre 13.4% (1970-71) et 22.3% (1968-69) chez les enseignants. A la direction, bien que du même ordre de grandeur en 1968-69, leur proportion s'abaisse jusqu'à 12.1% en 1970-71. De telles valeurs impliquent un renouvellement total du personnel de l'enseignement pendant une durée variant entre 5 et 9 ans.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les caractéristiques des départs. Guy Meublat en présente une analyse dans le modèle de prévision qu'il a élaboré(1). Si on excepte la mince fraction que représentent les mises à la retraite, une expérience faible et une formation peu poussée favorisent le départ selon Guy Meublat (op. cit. p. 40).

---

(1) Meublat, Guy, ""Dép'art" un modèle de prévision des départs d'enseignants", Document Démographie scolaire 9.16, Direction générale de la planification, Ministère de l'Education du Québec, avril 1974, chapitre 1.

En fait, on constate que si les départs sont importants à tous les âges, ils sont proportionnellement plus concentrés aux deux extrémités de la distribution, c'est-à-dire chez les moins de 25 ans et chez les 50 ans et plus. Cette remarque prend plus de force si on considère l'expérience qui est fortement reliée à l'âge. Parmi les départs de 1970-71, près de 20% des partants en étaient à leur première année d'expérience. Dans la population enseignante, 6.5% seulement des maîtres étaient des débutants.

Bien que sujettes à caution, ces données donnent à réfléchir. On ne peut s'empêcher de les relier à la précarité de l'emploi qui prévaut depuis quelques années dans l'enseignement.

3.1 - La valeur de la mesure des départs

Plus que la mesure des départs à l'aide du fichier MOBILITE ou que l'analyse des caractéristiques des sortants, ce qui nous inquiète, c'est la rigueur de cette mesure et de ces analyses.

Nous avons déjà mentionné, au chapitre 1, que le jumelage fait sur les matricules surestime les départs. Nous avons aussi souligné dans le même chapitre que, tous les

ans, un certain nombre d'écoles ne retournent pas au SIMEQ les formulaires "PERSONNEL" dûment remplis. Rien ne garantit en outre que tout le personnel des organismes qui ont retourné les formulaires a bien été recensé.

Ainsi, d'après un informateur du SIMEQ, les fichiers PERSONNEL sous-estiment les enseignants du collégial d'environ 20% certaines années.

Voici, suivant le SIMEQ(1), un aperçu du nombre des écoles dont les formulaires n'ont pas été retournés:

Année	Secteur public	Secteur privé
1967-68	4	225
1968-69	13	210
1969-70	4	230
1970-71	8 + le CEGEP de Chicoutimi	200

Il semble impossible d'obtenir une liste de ces écoles. Nous ne pouvons donc savoir combien d'entre elles ont omis plusieurs années de suite de fournir au SIMEQ les formulaires PERSONNEL.

---

(1) SIMEQ, "Statistiques de l'enseignement. Personnel de l'enseignement"

1967-68: p. VI, note infra - no de catalogue 22-P-6768-1
1968-69: p. VI, note infra - no de catalogue 22-P-6869-1
1969-70: p. IX, note 2 - no de catalogue 22-P-6970-1
1970-71: p. IX, note 2 - no de catalogue 22-P-7071-1

On ne peut déduire, d'informations aussi vagues, une estimation valable ou précise des départs fictifs créés par les lacunes des recensements annuels du personnel de l'enseignement. Certaines investigations nous ont convaincue que la proportion des faux-départs parmi les départs identifiés par le fichier MOBILITE pourrait vraisemblablement atteindre 20% ou même davantage.

La surestimation due aux changements de matricule est d'au moins 3 à 5% (chapitre 1, point 1.2.2-a). L'inclusion des enseignants à temps partiel, à la leçon ou en service de suppléance, accroît aussi la probabilité de départ (point 1.2.2-b). En outre, il semble qu'environ 15% des départs relevés dans le fichier MOBILITE soient en fait dus à la sous-énumération du personnel. Plus de 200 écoles non recensées, cela signifie que quelques milliers de membres du corps enseignant n'apparaissent pas dans les fichiers chaque année.

Ce fait est confirmé par une opération fort longue de fusions de fichiers. En effet, plus de 3,300 individus classés parmi les départs en 1968-69 et parmi les retours en 1970-71 appartiennent à des écoles absentes du fichier ECOLES en 1969-70. Pour être probante, cette expérience aurait dû être

poursuivie en tentant de nouvelles fusions avec le fichier PERSONNEL de 1969-70. Ces vérifications, rappelons-le, coûtent fort cher en ressources "temps-homme" et "ordinateur" et elles ne comptent pas parmi les objectifs immédiats de cette recherche. Nous croyons toutefois que, même dans leur état actuel, elles peuvent aider à fixer un ordre de grandeur des départs fictifs.

Ramenons à 2,500 les "faux-départs" dus à l'omission d'écoles dans le recensement de 1969-70, afin de tenir compte de la fragilité de nos vérifications et aussi du fait que le personnel des écoles non recensées devait compter un certain nombre de départs. Nous réduisons alors de 13% les départs de 1968-69. Et nous n'avons rien alloué pour corriger les départs fictifs imputables à des déclarations incomplètes provenant d'écoles ayant retourné un certain nombre de formulaires. Si nous estimons - et il s'agit là d'une pure hypothèse - que cette dernière correction touche de 3 à 4% des départs, nous en sommes à une évaluation globale des départs fictifs d'environ 20%.

3.2 - <u>Les effectifs annuels corrigés des départs</u>

La surénumération des départs que nous venons de calculer, du fait de son caractère approximatif, nous force à nous en tenir à des corrections assez grossières et sensiblement du même ordre de grandeur d'une année à l'autre.

Nous considérons donc que les départs réels représentent ± 80% de ceux qui ont été repérés par le fichier MOBILITE. Il est sûr que cette fraction a pu varier, mais assez faiblement, si on en juge par la plus ou moins grande stabilité du nombre annuel d'écoles non recensées. Les nouvelles évaluations figurent au tableau 3.2.

Tableau 3.2 Effectifs annuels des départs et taux de départ corrigés - Enseignants et membres de la direction, 1967-68 à 1971-72.

Période	Effectifs corrigés	Taux corrigé (%)
1967-68/1968-69	11,900	± 14.7
1968-69/1969-70	15,400	± 18.1
1969-70/1970-71	12,900	± 14.9
1970-71/1971-72	9,100	± 10.6

Le lecteur sera sans doute surpris de constater que nous n'avons pas appliqué une correction différente lorsque les effectifs de départs étaient particulièrement élevés. Nous aurions en effet pu considérer que les départs de 1968-69 et, à un moindre degré, ceux de 1969-70 sont plus surestimés que ceux de 1967-68 et de 1970-71. Si nous ne l'avons pas fait, c'est que nous ne croyons pas qu'il en est ainsi.

Pour étonnants que soient les taux de départ de 1968-69 et de 1969-70, ils nous semblent traduire une certaine réalité. C'est en effet au cours de ces deux années, de la première en particulier, qu'a eu lieu l'intégration des écoles de métiers (gouvernementales) aux commissions scolaires régionales, des instituts de technologie, des écoles d'infirmières, etc., aux CEGEP et des écoles normales, des conservatoires, etc., aux universités.

Des départs volontaires et même éventuellement des mises à pied ont accompagné cette intégration. Le Ministère, dans le protocole d'entente, s'engageait à pourvoir d'un emploi ceux qui, ayant un statut régulier dans les institutions intégrées, refusaient de continuer à y enseigner après l'intégration. Les répercussions de ce règlement sont sensibles au secondaire et au collégial.

La maternelle et l'élémentaire ont aussi, à ce qu'il semble, subi les effets du resserrement de l'emprise du Ministère dont les exigences concernant la formation pédagogique entre autres se faisaient plus sévères. Les enseignants insuffisamment qualifiés ne pouvaient plus à cette

époque compter sur une pénurie de maîtres pour conserver un emploi menacé(1). Cela est confirmé par le fait que les départs sont reliés à une formation peu poussée.

RAPPEL

- Les départs, si on excepte les mises à la retraite, sont fortement liés à une expérience faible.
- Le fichier MOBILITE surévalue considérablement les départs, quelle que soit la période considérée.
- Cette surestimation, compte tenu de la qualité des fichiers PERSONNEL qui ont servi de base au fichier MOBILITE, pourrait être de l'ordre de 20%.
- Les départs de 1968-69 et, à un moindre degré ceux de 1969-60, sont particulièrement nombreux en raison de l'intégration de certaines institutions aux commissions scolaires régionales, aux CEGEP et aux universités et aussi des exigences croissantes du ministère concernant les qualifications des enseignants.

(1) La convention collective couvrant la période du 30 juin 1968 au 1er juillet 1970 stipulait à l'article 5-4.02:

A droit à un contrat écrit qui se termine le trente (30) juin de l'année scolaire en cours ou à une date antérieure stipulée dans ledit contrat:

a) tout instituteur qui n'étant pas légalement qualifié pour exercer ses fonctions dans les écoles du Québec, ne s'engage pas à s'inscrire à un cours de formation pédagogique conduisant à l'obtention d'un brevet, diplôme ou permis permanent octroyé par le Ministère;

CHAPITRE 4

LES ENTRÉES

Les entrées se répartissent en deux catégories: les arrivées et les retours.

S'il y a de fortes chances que les entrées soient à peu près adéquatement évaluées par le fichier MOBILITE, il n'en va pas de même des retours dont nous traitons immédiatement.

4.1 Evaluation corrigée des retours

Les retours sont, au même titre que les départs, largement surestimés par le fichier MOBILITE. Les facteurs de surestimation sont les mêmes que dans le cas des départs et les faux-départs engendrent normalement, à la période suivante, de faux-retours. Si on alloue arbitrairement 2,500 faux-retours à la période 1967-68/1968-69 et si on décale d'une période les faux départs, on obtiendra la série suivante pour les enseignants et les membres de la direction réunis:

Période	Retours corrigés
1967-68/1968-69	8,500
1968-69/1969-70	7,800
1969-70/1970-71	5,000
1970-71/1971-72	6,100

L'écart entre les arrivées et les retours se trouve amoindri et la part relative des arrivées dans le renouvellement du personnel apparaît plus importante qu'il ne semblait. Toutefois, les arrivées de 1971-72 sont toujours sensiblement inférieures aux retours.

Nous ne sommes pas assurées que les retours corrigés constituent une évaluation fiable de ce type de mouvement, mais, tout comme dans le cas des départs, nous croyons que les corrections apportées nous rapprochent de la réalité.

Comme il existe une autre source qui permet d'évaluer les retours, nous y avons recouru.

4.2 - Les retours tels que perçus par le fichier PERSONNEL

En 1970-71 et en 1971-72, une question a été ajoutée au formulaire PERSONNEL concernant les absences de l'enseignement. Les personnes qui avaient temporairement

délaissé l'enseignement devaient préciser leurs périodes d'absence. Il était tentant de comparer le nombre d'individus qui ont déclaré être revenus à l'enseignement, en 1971-72 par exemple, après une absence plus ou moins prolongée et l'effectif des retours inscrits au fichier MOBILITE pour la même année.

L'expérience s'est révélée déroutante. En effet, alors que le fichier MOBILITE compte 8,313 retours d'enseignants en 1971-72, seulement 2,095 enseignants ont déclaré, sur le formulaire PERSONNEL, être revenus à l'enseignement cette année-là (tableau 4.2). Il est vrai que nous avons réduit les 8,313 retours à 6,100, mais l'écart demeure extrêmement élevé.

On peut supposer bien sûr, que les enseignants ont boudé cette question - ce n'est d'ailleurs pas la seule -, mais l'erreur se situe-t-elle seulement de ce côté?

La répartition des effectifs suivant l'état matrimonial (tableau 4.2), si on considère qu'il s'agit là d'un échantillon valable des retours, démontre que les absences de l'enseignement ne sont pas un comportement de "femmes mariées". Proportionnellement à leur nombre, les hommes s'absentent quasi autant que les femmes et les hommes mariés autant que les femmes mariées.

Tableau 4.2 - Distribution suivant le sexe, l'état matrimonial et la durée de l'absence des enseignants qui, ayant quitté l'enseignement, y sont revenus en 1971-72.

DUREE DE L'ABSENCE EN ANNEES	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ			INDETERMINES			SEXES REUNIS		
	MARIES	AUTRES	ENS.	MARIEES	AUTRES	ENS.	MARIES	AUTRES	ENS.	MARIES	AUTRES	ENS.
1	161	139	300.	433	401	834.	0	0	0.	594	540	1134.
2	65	53	118.	140	143	283.	0	0	0.	205	196	401.
3	47	43	90.	63	94	157.	0	0	0.	110	137	247.
4	8	28	36.	23	34	57.	0	0	0.	31	62	93.
5	10	6	16.	32	9	41.	0	0	0.	42	15	57.
6	5	6	11.	12	6	18.	0	0	0.	17	12	29.
7	4	4	8.	8	7	15.	0	0	0.	12	11	23.
8	3	3	6.	7	5	12.	0	0	0.	10	8	18.
9	1	1	2.	7	2	9.	0	0	0.	8	3	11.
10	0	2	2.	10	2	12.	0	0	0.	10	4	14.
11	1	0	1.	5	2	7.	0	0	0.	6	2	8.
12	2	1	3.	3	0	3.	0	0	0.	5	1	6.
13	2	0	2.	6	2	8.	0	0	0.	8	2	10.
14	1	2	3.	5	1	6.	0	0	0.	6	3	9.
15 ET +	8	2	10.	18	3	21.	0	0	0.	26	5	31.
IND	3	0	3.	1	0	1.	0	0	0.	4	0	4.
ENSEMBLE	321	290	611.	773	711	1484.	0	0	0.	1094	1001	2095.

DATE: 15 / 04 / 74

Source: fichier PERSONNEL-COMPOSITE 1971-72

* Aucun membre de la direction n'a déclaré une absence se terminant en 1971-72.

Toujours selon le tableau 4.2, plus de 90% des absences qui se sont achevées en 1971-72 ont duré un an seulement et 85% n'ont pas dépassé 3 ans.

4.3 - Les arrivées

Nous avons déjà noté que les arrivées diminuent avec le temps. Cependant, c'est à la maternelle et à l'élémentaire qu'elles accusent la plus forte baisse, celles du secondaire déclinent moins rapidement et celles du collégial sont fluctuantes, mais sans tendance accusée à la baisse. Les arrivées au secondaire et au collégial représentaient 60% de l'ensemble en 1968-69; leur proportion est portée à 75% en 1971-72.

Cet apport différentiel suivant le niveau favorise les hommes qui comptent pour presque la moitié des arrivées en 1971-72.

Soulignons que la forte réduction des arrivées à la maternelle et à l'élémentaire contribuera à accélérer le processus de vieillissement des enseignants à ces niveaux. Il pourrait en découler une certaine résistance au renouveau pédagogique et la persistance d'un niveau moyen de formation relativement faible malgré les efforts de perfectionnement.

RAPPEL

- Les entrées se répartissent en deux catégories: les arrivées et les retours.

- Les retours sont, tout comme les départs, largement surestimés par le fichier MOBILITE.

- Les fichiers PERSONNEL de 1970-71 et de 1971-72 comportent une information sur les absences de l'enseignement, mais ils sous-estiment apparemment très fortement les retours dans la carrière.

- Selon les fichiers PERSONNEL, plus de la moitié des retours ont lieu après une absence d'un an seulement et le sexe et l'état matrimonial n'ont pas une influence sensible sur ce phénomène.

- Les arrivées sont proportionnellement plus nombreuses au secondaire et au collégial qu'à la maternelle et à l'élémentaire. Ce trait, qui s'accuse avec le temps, favorise les hommes dont l'importance relative croît dans l'enseignement. Il accentue aussi le vieillissement des enseignants des niveaux infra-secondaires.

CHAPITRE 5

LA MOBILITÉ INTERNE

Nous avons déjà précisé que les mouvements internes, selon les définitions du fichier MOBILITE, se résument aux changements de fonction, de secteur, de niveau et de territoire. D'importance variable mais relativement faibles, ces quatre types de mobilité seront examinés tour à tour dans ce chapitre. Précisons que nous les étudierons toujours en fonction du groupe représenté par les individus présents tant dans le fichier de base que dans le fichier supérieur. Nous voulons par là ne considérer que ceux qui étaient exposés au "risque" de mobilité interne. Les entrants et les sortants échappent évidemment à ce risque; nous les avons négligés quand nous avons calculé des taux de mobilité interne.

5.1 - Les mobiles quant à la fonction

Aux termes du fichier, sont mobiles quant à la fonction tous ceux qui, ayant été classés comme "enseignants"

dans le fichier inférieur, sont considérés comme "membres de la direction" dans le fichier supérieur ou vice-versa. Nous savons que la fonction retenue dans les fichiers est la plus élevée hiérarchiquement et non la principale fonction exercée par l'individu. La mobilité quant à la fonction pourrait être exagérée du fait de cette définition. En effet, un enseignant qui aurait ajouté à sa tâche une infime participation à des activités de direction ou qui l'en aurait retranchée se voit changer de catégorie sans qu'il y ait eu modification substantielle de ses fonctions. L'adoption d'une telle définition accroît de 37% l'effectif des "membres de la direction" en 1968-69[1] par rapport à la définition antérieure basée sur la fonction principale.

---

(1) "Statistiques de l'enseignement 1969-70. Personnel de l'Enseignement", SIMEQ, MEQ, p. XIV.

Tableau 5.1.1 Mobiles quant à la fonction - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72

Secteur	Sexe	Période			
		1967-68/68-69	1968-69/69-70	1969-70/70-71	1970-71/71-72
Public	M	1495	1991	1949	1747
	F	1055	1125	922	734
	T	2550	3116	2871	2481
Privé	M	244	124	129	88
	F	90	107	99	73
	T	334	231	228	161
Mobiles quant au secteur	M	309	210	52	40
	F	79	83	45	25
	T	388	293	97	65
Ensemble	M	2048	2325	2130	1875
	F	1224	1315	1066	832
	T	3272	3640	3196	2707

Les changements de fonction sont relativement peu nombreux et ils tendent à diminuer avec le temps (tableaux 5.1.1 et 5.1.2). Plus rares chez les femmes qui sont pourtant largement majoritaires dans l'enseignement, ils confirment ce que nous avions déjà constaté en analysant les statistiques officielles: l'accès aux postes de direction semble de plus en plus difficile aux femmes.(1)

(1) Y. Lavoie, op. cit. pp. 30, 33 et 120 en particulier.

Tableau 5.1.2 - Proportion (%) des mobiles quant à la fonction par rapport auxindividus recensés à l'année de base et à l'année supérieure- Québec 1967-68 à 1971-72

Secteur	Sexe	Période			
		1967-68/68-69	1968-69/69-70	1969-70/70-71	1970-71/71-72
Public	M	8.6	9.8	8.3	6.7
	F	2.6	2.8	2.2	1.6
	T	4.4	5.1	4.3	3.5
Privé	M	10.4	11.1	10.4	7.3
	F	3.8	6.4	6.1	4.3
	T	7.1	8.3	7.9	5.5
Mobiles quant au secteur	M	14.0	14.1	12.0	9.5
	F	10.3	9.3	9.1	6.2
	T	13.0	12.3	10.5	7.9
Ensemble	M	9.4	10.1	8.5	6.7
	F	2.8	3.1	2.4	1.8
	T	5.0	5.5	4.6	3.6

La mobilité quant à la fonction est sensiblement plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public. Toutefois, on constate que ce sont les individus qui ont changé de secteur qui enregistrent le plus fort taux de mobilité. Nous ne saurions toutefois dire laquelle de ces mobilités a entraîné l'autre.

Tableau 5.1.3. - Proportion (%) des passages d'"enseignant" à "membre de la direction par rapport à l'ensemble des mobiles quant à la fonction - Québec, 1967-68 à 1971-72.

Période	Sexe	Public	Privé	Secteurs réunis
1967-68/68-69	M	68.6	44.7	62.6
	F	62.7	62.2	61.5
	T	66.2	49.4	62.2
1968-69/69-70	M	63.5	54.0	62.2
	F	51.6	64.5	52.9
	T	59.2	58.9	58.9
1969-70/70-71	M	61.2	67.4	61.3
	F	52.0	60.6	52.3
	T	58.2	64.5	58.2
1970-71/71-72	M	62.2	60.2	62.1
	F	52.3	60.3	53.2
	T	59.3	60.3	59.4

L'écart entre les sexes est plus faible chez le groupe qui affiche les taux de mobilité les plus élevés (les mobiles quant au secteur). L'importance numérique de ce groupe est cependant fortement décroissante.

Les mouvements sont en général plus marqués de la fonction "enseignement" à celle de "membre de la direction" que l'inverse (tableau 5.1.3.), mais les déclassements sont nettement plus considérables chez les femmes que chez les hommes.

5.2 - Les mobiles quant au secteur

Avant de passer à l'évaluation de ce type de mobilité, précisons qu'une fraction des mobiles pris en compte pourraient ne pas avoir changé d'institution: En effet, dans certains cas, ce sont les institutions qui ont été transférées d'un secteur à l'autre, entraînant une mutation apparente du personnel qui y demeure attaché (tableau 5.2.1).

Tableau 5.2.1 - Mobiles quant au secteur - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72

Période	de public à privé			de privé à public		
	M	F	T	M	F	T
Nombres absolus						
1967-68/68-69	237	227	464	1971	542	2513
1968-69/69-70	361	174	535	1124	716	1840
1969-70/70-71	168	223	391	267	270	537
1970-71/71-72	146	226	372	274	178	452
Nombres relatifs						
1967-68/68-69	1.1	0.5	0.7	9.0	1.2	3.8
1968-69/69-70	1.6	0.4	0.8	4.9	1.7	2.8
1969-70/70-71	0.7	0.5	0.6	1.1	0.6	0.8
1970-71/71-72	0.5	0.5	0.5	1.0	0.4	0.6

Les transferts du secteur public au privé sont négligeables de 1967-68 à 1970-71. Plus importants, quoique faibles, les passages du privé au public diminuent sensiblement d'une période à l'autre pour devenir infimes entre 1970-71 et 1971-72. Les femmes, compte tenu de leur importance numérique, sont ici encore sensiblement moins mobiles que leurs collègues masculins. Toutefois les écarts s'amenuisent considérablement avec le temps, ce qui n'était pas le cas de la mobilité quant à la fonction.

5.3- Les mobiles quant au niveau

Ce type de mobilité devrait être presque inexistant. Il postule en effet

- ou que les enseignants sont spécialisés dans l'enseignement à plus d'un niveau;
- ou que les organismes n'exigent pas des qualifications adéquates de la part du personnel qu'ils engagent;
- ou que le perfectionnement vise, non pas à accroître les qualifications des individus pour le poste qu'ils occupent actuellement, mais sert à les qualifier en vue d'un poste à un autre niveau.

Bien sûr, de tels cas existent mais ils devraient se faire de plus en plus rares vu les exigences grandissantes auxquelles est astreint le personnel de l'enseignement.

Toutefois, les enseignants sont soumis à certaines pressions allant dans le sens d'un changement de niveau. En effet, les effectifs scolaires de la maternelle et de l'élémentaire sont décroissants. Si les départs d'enseignants ne sont pas assez nombreux pour compenser cette baisse, ceci vu dans le cadre des organismes, les enseignants chercheront à échapper au renvoi par le biais d'un transfert à un autre niveau.

Dans le fichier MOBILITE, on a retenu "le niveau à l'intérieur duquel l'individu exerce sa fonction la plus élevée. Si l'enseignant chevauche plusieurs niveaux, le plus élevé seul est considéré. Ce genre de définition appelle la prudence dans l'interprétation des résultats observés. Tout au plus nous hasarderons-nous à souligner la régression de la mobilité selon le niveau et son importance variable suivant le sexe, la fonction exercée et le secteur.

Chez les enseignants, certains passages sont anormalement élevés. Ainsi, 24.5% (589) des professeurs du collégial de 1968-69 étaient au secondaire l'année précédente et 38.1% (892) de ceux de 1967-68 se retrouvent au secondaire l'année suivante. Ces flux sont-ils réels ou reflètent-ils des inexactitudes du fichier? Le transfert progressif d'une partie de la 12e année du

collégial vers le secondaire ne nous semble cependant pas étranger au flux des enseignants du collégial vers le secondaire de 1967-68 à 1968-69. Il n'explique toutefois pas les passages en sens inverse. Le collégial et le secondaire ont été trop touchés par les réformes du système d'enseignement pour que nous puissions affirmer quoi que ce soit avec certitude.

Plus significatifs sont les flux entre l'élémentaire et le secondaire. En effet, ces deux niveaux, à eux seuls, comptent plus de 90% des enseignants et c'est à ces niveaux que les réaménagements dus à des variations du volume des clientèles risquent d'être les plus nombreux. Compte tenu des effectifs de base voici comment se répartissent ces flux:

	Elémentaire vers sec. (%)		Secondaire vers élém. (%)	
Période	M	F	M	F
1967-68/68-69	13.8	2.7	2.2	5.1
1968-69/69-70	13.7	2.5	2.6	7.4
1969-70/70-71	17.2	2.8	1.4	3.5
1970-71/71-72	13.9	2.5	1.0	2.3

De toute évidence, les hommes et les femmes évoluent en sens inverse les uns des autres: les premiers accédant au secondaire, les secondes rétrogradant vers l'élémentaire. Les mouvements du secondaire vers l'élémentaire sont cependant en régression.

Dans l'ensemble, les hommes sont plus mobiles que les femmes, les membres de la direction le sont plus que les enseignants et le personnel du secteur privé plus que celui du secteur public (tableau 5.3.1 et 5.3.2)

Tableau 5.3.1 - Mobiles quant au niveau - Personnel professionnel de l'enseignement, Québec, 1967-68 à 1971-72.

Période	Membres de la direction			Enseignants		
	M	F	T	M	F	T
Secteur public						
1967-68/68-69	261	115	376	1070	1463	2533
1968-69/69-70	441	156	597	1356	1743	3099
1969-70/70-71	237	119	356	944	1353	2297
1970-71/71-72	200	89	289	728	1275	2003
Secteur privé						
1967-68/68-69	22	9	31	244	205	449
1968-69/69-70	19	18	37	150	231	381
1969-70/70-71	17	22	39	101	160	261
1970-71/71-72	17	15	32	116	124	240

Tableau 5.3.2 - Proportion (%) des mobiles quant au niveau par rapport aux individus présents dans le fichier de base et dans le fichier supérieur - Québec 1967-68à 1971-72.

Période	Membres de la direction			Enseignants		
	M	F	T	M	F	T
Secteur public						
1967-68/68-69	10.0	6.3	8.5	8.2	3.8	5.0
1968-69/69-70	15.6	9.2	13.2	8.8	4.6	5.9
1969-70/70-71	7.2	6.6	6.9	5.2	3.4	4.0
1970-71/71-72	5.2	4.8	5.1	3.6	3.0	3.2
Secteur privé						
1967-68/68-69	8.5	6.9	8.0	13.5	9.5	11.3
1968-69/69-70	20.7	35.3	25.9	17.1	15.3	16.0
1969-70/70-71	10.7	17.9	13.8	10.8	11.4	11.2
1970-71/71-72	9.0	9.7	9.3	13.0	8.5	10.2

5.4- Les mobiles quant au territoire

La mobilité régionale est relativement faible et a considérablement diminué entre 1967-68 et 1971-72. Il est vrai que le fichier ne nous permet de déceler que les mouvements d'une région à l'autre (R.A.S.) ou d'une commission scolaire régionale à l'autre (C.S.R.)

	Mobiles quant à	
	la R.A.S.	la C.S.R.
1967-68/1968-69	2,673	4,127
1968-69/1969-70	2,262	3,466
1969-70/1970-71	1,482	2,252
1970-71/1971-72	1,130	1,666

En somme, de 3.4% en 1967-68/1968-69, la mobilité régionale (R.A.S.) est tombée à 1.3% en 1970-71/1971-72. Quant à la mobilité suivant les C.S.R, elle est passée, au cours de la même période, de 5.2% à 2.0%. Dans les deux cas, il s'agit d'une diminution de plus de moitié.

Nous croyons utile, pour mieux faire ressortir la stabilité géographique du personnel, de renvoyer au tableau 5.4.1,

Tableau 5.4.1 - Taux de rétention régionaux suivant le sexe et la fonction. 1967-68/68-69 et 1970-71/71-72

REGION	1967-68/1968-69			1970-71/1971-72		
	M	F	T	M	F	T
ENSEIGNANTS						
B.-St-L.-Gaspésie	95.1	96.3	96.0	97.5	98.6	98.3
Sag.-L.-St-Jean	96.8	95.8	96.1	98.2	98.6	98.4
Québec	97.2	97.0	97.1	98.5	98.7	98.6
Trois-Rivières	95.1	95.3	95.2	99.1	98.4	98.6
C.-de-l'Est	95.3	95.0	95.1	98.1	98.1	98.1
Montréal	98.2	98.8	98.6	99.5	99.6	99.6
Outaouais	93.6	96.5	95.8	95.5	98.5	97.7
Nord-Ouest	9[illegible]	94.9	94.1	96.8	97.5	97.3
Côte-Nord	83.[illegible]	91.8	90.5	92.0	97.1	96.1
N.-Québec	66.7	87.5	81.8	100.0	90.0	91.3
DIRECTION						
B.-St-L.- Gaspésie	99.	96.7	98.0	100.0	100.0	100.0
Sag.-L.-St-Jean	99.4	98.0	98.8	99.6	99.2	99.5
Québec	99.6	98.2	99.0	100.0	100.0	100.0
Trois-Rivières	98.8	96	97.7	99.7	100.0	99.8
C.-de-l'Est	99.2	[illegible]	97.7	100.0	100.0	100.0
Montréal	99.6	[illegible]	99.5	99.9	100.0	99.9
Outaouais	98.6	[illegible]	97.8	100.0	100.0	100.0
Nord-Ouest	99.0	[illegible]	99.0	99.3	98.8	99.1
Côte-Nord	97.7	[illegible]	97.3	96.5	100.0	97.7
N.-Québec	-	-	-	100.0	100.0	100.0
MOBILES QUANT À LA FONCTION						
B.-St-L.-Gaspésie	94.3	88.0	91.7	97.0	93.1	96.1
Sag.-L.-St-Jean	9[illegible].1	93.2	96.5	98.2	97.9	98.1
Québec	9[illegible].9	92.9	96.1	99.1	99.3	99.1
Trois-Rivières	88.1	89.6	88.7	96.2	93.8	95.4
C.-de-l'Est	92.9	93.7	93.2	99.1	97.8	98.7
Montréal	99.0	98.2	98.7	98.9	99.5	99.1
Outaouais	95.1	95.2	95.1	96.7	95.0	96.1
Nord-Ouest	88.5	92.3	90.1	100.0	97.4	99.0
Côte-Nord	87.5	64.3	78.9	95.0	92.3	93.9
N.-Québec	100.0	-	100.0	100.0	-	100.0

On y voit la confirmation de la régression de la mobilité entre 1967-68 et 1971-72. On y constate aussi que les régions de Québec et Montréal ont un pouvoir de rétention considérable comparativement à des régions éloignées comme le Bas-St-Laurent - Gaspésie, la Côte-Nord et le Nouveau-Québec, le Nord-Ouest et l'Outaouais. Il ressort aussi de l'examen de ce tableau que les membres de la direction sont moins mobiles que les enseignants et que ce sont les mobiles quant à la fonction qui manifestent les plus fortes tendances aux déplacements géographiques.

On ne peut pas, à partir du tableau 5.4.1, prétendre que les femmes ont une mobilité sensiblement et systématiquement supérieure à celle des hommes.

CONCLUSION

Nous croyons avoir fait plus, dans cette étude, que de démontrer qu'une mesure exacte de la mobilité est impossible à partir du fichier MOBILITE. Des valeurs approchées valent mieux qu'une absence complète d'information.

En outre, ce travail, en soulignant les principales faiblesses du fichier MOBILITE, fournit quantité d'éléments qui peuvent servir de guides lors du montage des fichiers subséquents. Déjà, des propositions ont été faites en vue du montage du fichier 1971-72/1972-73. Il va sans dire qu'une amélioration de la cueillette de l'information relative au personnel est absolument nécessaire à l'obtention d'une mesure exacte de la mobilité. C'est évidemment par là qu'il faut commencer.

Nous ne doutons pas que les études ultérieures sur la mobilité du personnel de l'enseignement marqueront un net progrès sur celle-ci. Il fallait que soit accomplie la tâche ingrate de faire parler un outil imparfait; ce que nous en avons tiré nous laisse tout aussi insatisfaite que le lecteur à qui nous aurons livré ces maigres résultats.

RAPPEL

- Tous les types de mobilité interne diminuent progressivement de 1967-68 à 1971-72.

- Les mobiles quant à la fonction viennent en tête. Ils sont suivis par les mobiles quant au niveau, puis par les mobiles géographiques. La mobilité quant au secteur est négligeable depuis 1969-70; son importance entre 1967-68 et 1969-70 est davantage le reflet du transfert d'institutions du secteur privé au secteur public que le résultat de choix individuels.

- Chez les mobiles quant à la fonction, les passages d'enseignant à membre de la direction priment les passages en sens inverse.

- Les transferts de niveau se font surtout de bas en haut chez les hommes, alors que l'inverse semble se vérifier chez les femmes.

- La stabilité géographique semble directement liée au volume de la population régionale. Ainsi, le personnel des régions de Montréal et de Québec est relativement plus stable que celui des régions marginales.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1974